



NOTE AUX RÉDACTEURS

ROMPRE LES CHAÎNES DE LA CORRUPTION POUR ÉLIMINER CE FLEAU SOCIÉTAL SOUS TOUTES SES FORMES, EST L'ENGAGEMENT PRIS PAR LES CHEFS D'ÉTAT DE L'UNION AFRICAINE PENDANT LE 30ÈME SOMMET DE L'UA

Addis-Abeba, le 12 janvier 2018 - Sous l'égide du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption (CCUAC) et en collaboration avec le Département des Affaires Politiques de la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Union africaine a adopté le thème «*Vaincre La Corruption: Une Option Viable pour La Transformation De*



l'Afrique» au titre de l'année 2018.

Le logo qui a été conçu pour marquer le thème de la lutte contre la corruption sur le continent tire son schéma de couleurs des symboles de l'Union africaine tels que prescrits par l'Acte Constitutif de l'Union. Cela inclut l'emblème de l'UA: les feuilles de palmiers qui se dressent de chaque côté du cercle extérieur représentent la paix; Le cercle d'or symbolise la richesse et l'avenir brillant de l'Afrique; Le cercle vert représente les espoirs et les aspirations africaines; La carte simple de l'Afrique sans frontières dans le cercle intérieur signifie l'unité africaine et les petits anneaux rouges imbriqués à la base de l'emblème représentent la solidarité africaine et le sang versé pour la libération de l'Afrique.

L'ensemble du motif du logo sur le thème de l'année 2018, dépeint la lutte de l'Afrique contre les actes de corruption sur le continent - des entraves de l'esclavage; colonialisme; l'apartheid et le concept moderne de la capture d'État, tandis que la rupture des menottes

signifie que nous sommes résolus à nous libérer du fardeau historique et actuel de la corruption sous toutes ses formes.

Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA, dans son discours lors de la 32^{ème} session ordinaire du Conseil Exécutif a rappelé que le thème de l'année 2018 est en parfaite corrélation avec l'investissement dans la jeunesse en exploitant le dividende démographique qui était le thème de l'année précédente. Il a déclaré que les chiffres avancés par de nombreux rapports d'experts montrent que ce fléau a atteint des proportions alarmantes. Les mêmes rapports indiquent clairement que les ressources détournées par la corruption de l'Afrique peuvent, si elles sont investies dans le développement, remplacer le recours à l'aide extérieure, qui ne devient alors qu'un simple complément des ressources et du potentiel du continent.

En rapport avec ce problème, le rapport du panel Mbeki montre que la corruption associée à des flux financiers illicites prive l'Afrique d'environ 50 milliards de dollars chaque année. "Les chiffres parlent d'eux-mêmes", a-t-il souligné. Le président de la CUA a appelé toutes les nations africaines à se sentir concernées d'une manière ou d'une autre, à des degrés plus ou moins divers. "Comme le terrorisme, la lutte ici doit être globale et ne peut être gagnée que par notre action collective. L'année 2018 devrait être l'année de ce combat ", a-t-il souligné.

Pour le président du Conseil Consultatif de l'UA sur la corruption (CCUAC), l'hon. M. Begoto Miarom, l'un des premiers pas dans la lutte contre la corruption est d'avoir des lois fortes et des institutions encore plus fortes. L'adoption de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption (CUAPLC) en 2003 et son entrée en vigueur rapide en 2006 ont donné l'espoir à de nombreux Africains que les gouvernements étaient déterminés à lutter contre la corruption. "Il est louable que, à ce jour, 49 des 55 États membres de l'UA aient signé la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption. 38 d'entre eux ont ratifié la Convention et en sont des États parties », a déclaré l'hon. Begoto. Il a exprimé sa satisfaction de constater que nombre de ces États parties ont continué à domestiquer la Convention en promulguant des lois nationales et en créant des organismes nationaux de lutte contre la corruption. "Bien que ce soient des efforts louables qui méritent d'être salués, certaines lacunes subsistent car 17 pays n'ont pas encore ratifié la Convention. La ratification universelle par tous les États membres symbolisera la détermination de l'Afrique à lutter contre la corruption ", a-t-il noté.

Hon. Begoto a réitéré dans un message adressé aux citoyens africains au cours du 30^{ème} Sommet de l'UA que l'UA a déclaré 2018, l'année africaine de la lutte contre la corruption avec pour but de réfléchir sur les succès et les défis dans ce combat contre la corruption. Il a dit, en particulier, que nous souhaitons utiliser l'année pour :

1. Approfondir la détermination, la concertation et l'expertise pour aborder les nombreuses facettes de la corruption en Afrique;
2. Élargir et accroître l'efficacité des efforts de plaidoyer; et

3. Renforcer et élargir les partenariats avec toutes les parties prenantes grâce à une collaboration stratégique visant à lutter contre la corruption sur le continent.

Il a en outre souligné la nécessité d'un partenariat et d'une action collective en tant que facteur important de la lutte contre la corruption, d'autant plus que les défis de la corruption sont interdépendants et dépendants. "Dans le cadre du programme d'activités, nous chercherons à impliquer le plus grand nombre possible d'acteurs, notamment les agences nationales de lutte contre la corruption, les banques centrales, les agences nationales d'audit et d'investigation, les organisations de la société civile, les jeunes et les femmes".

Contact média

Esther Azaa Tankou | Chef de la Division de l'information | Tél: (251) 911361185 | E-mail: yamboue@africa-union.org

Pour plus d'informations:

Direction de l'information et de la communication | Commission de l'Union africaine | E-mail: DIC@african-union.org | Site Web: www.au.int | Addis-Abeba | Ethiopie

Suivez nous

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: https://twitter.com/_AfricanUnion

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCCommission>